



Association + Société = possible ?

Par **Ropi**, le **08/07/2014** à **12:31**

Bonjour,

Je travaille dans une association qui gère 3 Foyers de Jeunes travailleurs et 1 service de conseillères d'aides au logement.

Je me posais la question suivante :

Nous avons beaucoup de frais de matériel et de maintenance pour la réfection des logements. (nous avons deux salariés dédiés à cette activité au sein de l'association)

En tant qu'association à but non lucratif loi 1901, est-il possible de créer une société en parallèle de l'association en y embauchant ces deux salariés, afin de lui sous-traiter la maintenance ?

Le statut d'entreprise permettrait ainsi de récupérer de la TVA sur du matériel tel que le papier peint, le lino, etc.

Qu'en pensez-vous ?

Merci de m'éclairer de vos lumières